Les ports de Loire-Atlantique



DRAGAGE DES SEDIMENTS IMMERGABLES

PORT DE LA TURBALLE

Réunion du 9 octobre 26

Le dragage 2026/2027

Les Ports de Loire-Atlantique engagent une opération de dragage d'une partie du port de La Turballe. Cette intervention concerne les sédiments non pollués, pouvant être immergés en mer. Les travaux portent sur le bassin de plaisance de l'arrière-port ainsi que sur les chenaux.

Les marchés de travaux ont été confiés au Conseil départemental de la Charente-Maritime (CD17). ***Les opérations sont programmées à partir du 19 octobre et jusqu'à la fin février 2027.***

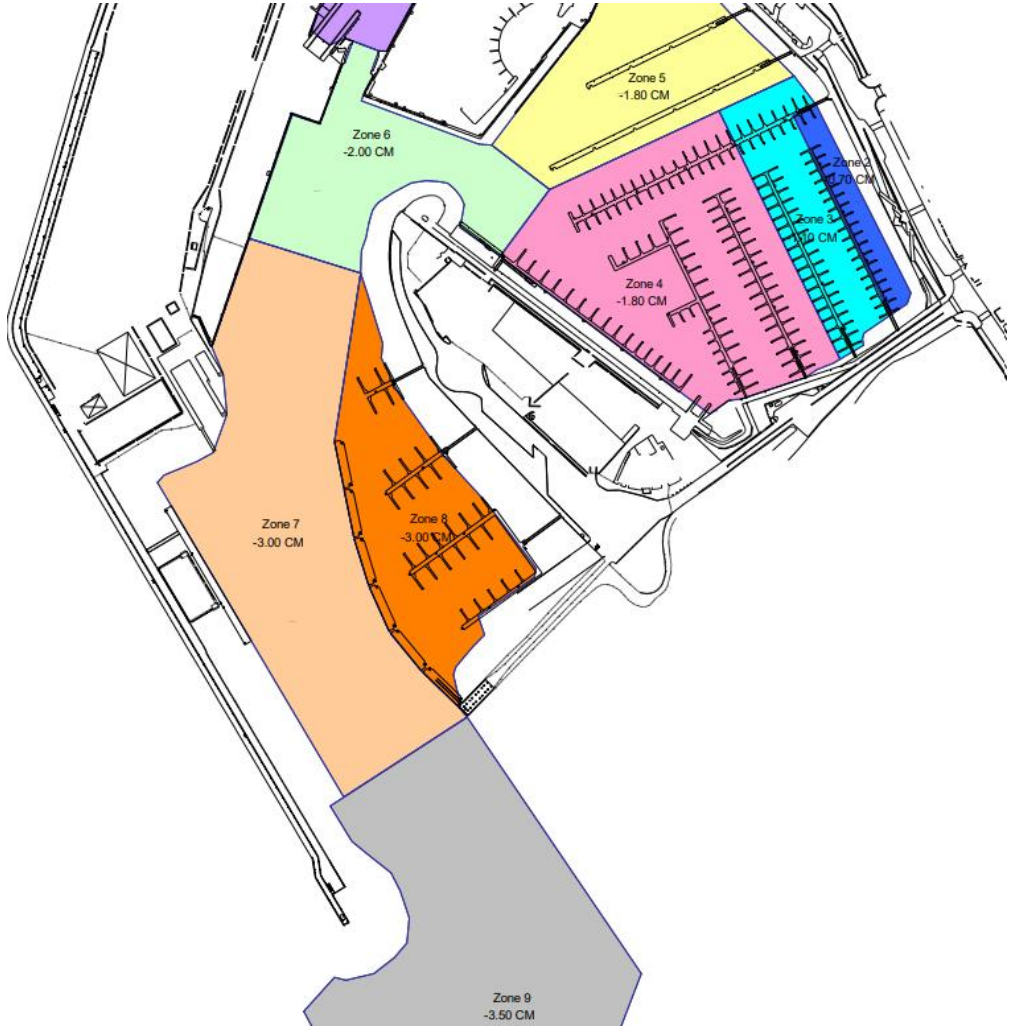
Volume à draguer: de l'ordre de 43 000 m3

Montant du marché: 941 K euros HT

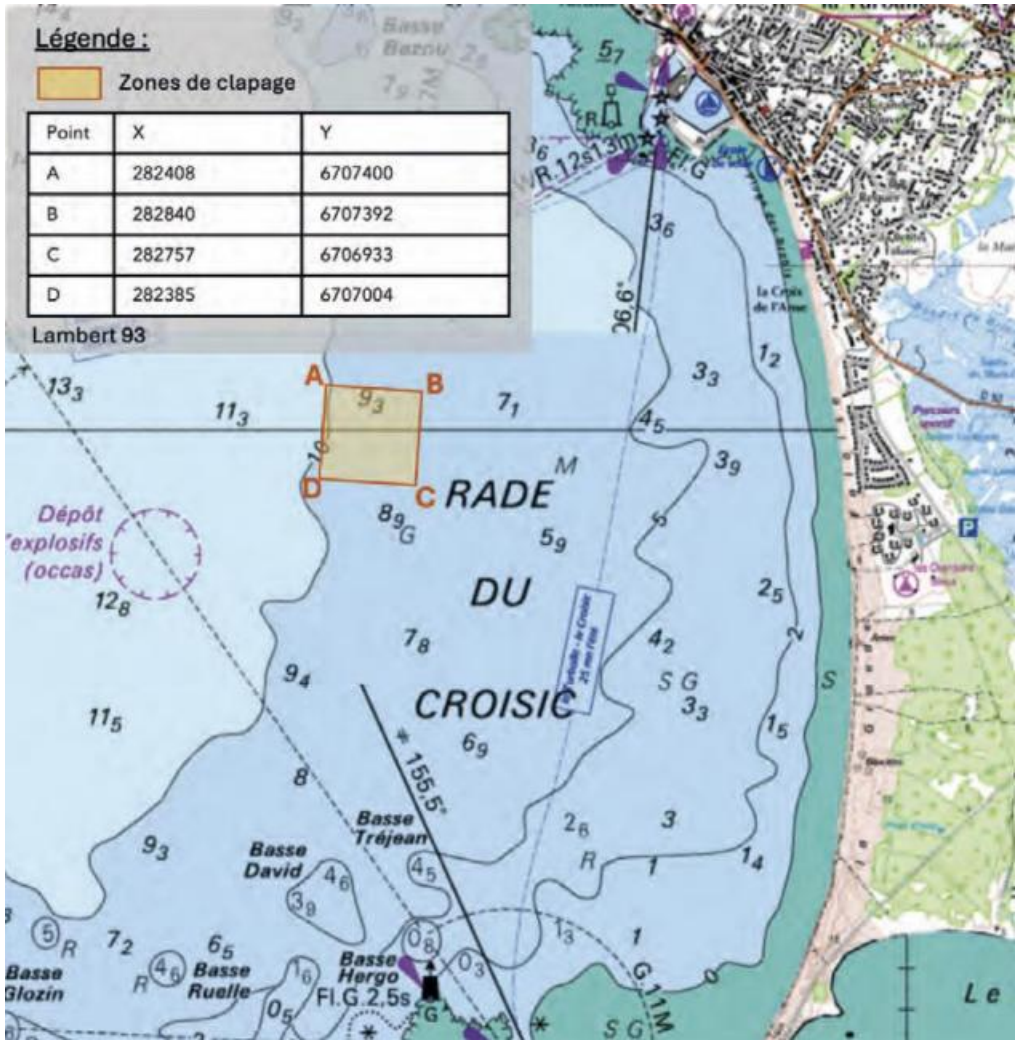
Objectif: retrouver une accessibilité satisfaisante dans le bassin de plaisance, préserver la navigabilité des chenaux et éviter le transfert des sédiments dans les bassins.

Port de La Turballe

Zones concernées: bassin plaisance & chenaux



Zone d'immersion



Incidence sur l'exploitation portuaire

Afin de permettre l'accès de la Fort Boyard au bassin de plaisance, la panne F doit être déplacée et positionnée contre la panne affectée à la pêche côtière.

- *Réorganisation provisoire de certains amarrages*
- *Indisponibilité ponctuelle du quai large*
- *Information régulière sur l'avancement*
- *Coordination avec les professionnels concernés*

Le chantier sera conduit avec le souci de limiter les contraintes pour les usagers.

Planning prévisionnel

< 19 Octobre 2026 : préparation et réorganisation des amarrages
Novembre 2026 : phase 1 de dragage
Décembre 2026 : interruption du chantier
Janvier 2027 : phase 2 de dragage
Février 2027 : remise en état et fin du chantier